

**Procès-verbal (PV) de l'Assemblée Générale (AG)
du samedi 22 juin 2019 de 10 h 30 à 12 h 00
à Juriens VD**

1. Accueil, ordre du jour, scrutateurs, liste de présence, PV de l'AG 2018

- a. Le président Manuel Perret ouvre l'Assemblée à 10 h 30 en remerciant au nom du Comité les personnes présentes pour leur intérêt et leur ponctualité, puis il mentionne qu'une quinzaine de membres ont pris la peine de s'excuser.
- b. Il mentionne que Cédric Chezeaux, notre hôte de ce jour, sera présent plus tard et qu'il aura la parole après la partie statutaire pour l'organisation de la suite de la journée.
- c. Il salue la présence de Katrin Fabbri et la remercie pour son aide bénévole: les recettes pour le bulletin d'information et sa présence à notre stand lors de certaines foires et marchés.
- d. Il remercie tout le comité et en particulier Anne et Daniel, qui travaillent aussi au secrétariat et qui assurent la gestion de l'association et le bon déroulement de nos projets, dont p. ex. les Journées romandes magasins bio, dont Anne parlera tout à l'heure.
- e. L'AG ayant été convoquée conformément aux statuts, elle est apte à siéger.
- f. Ordre du jour: Manuel Perret propose une rocade entre les § 4 et 5 puis fait voter l'ordre jour, qui est accepté avec cette modification.
- g. Les scrutateurs acceptés par l'Assemblée sont Katrin Fabbri et Mr Ribaut. L'AG y recourra si nécessaire.
- h. Le PV de l'AG 2018 n'est pas lu car il a été posté à temps sur le site internet. Il est accepté tel quel.

2. Rapports d'activités:

- a. Manuel Perret: Rapport général:
 - Relate les réunions du comité etc.: Le Comité s'est réuni 3 fois en 2018 pour traiter les affaires courantes et les orientations stratégiques.
 - Foires et marchés: Nous avons participé en 2018 au Marché Bio de Morges VD (1 journée) et au Marché de Noël de Sion (1 jour au total).
 - Notre bulletin d'information a été édité 4 fois, la fréquentation publicitaire est bonne. Nous espérons qu'il vous apporte des informations pertinentes.
- b. Daniel Jaccard: État des membres: Nous avons environ 3000 membres, cela reste plus ou moins stable parce que les nouvelles affiliations compensent en réalité les démissions et ceux qui ne donnent plus signe de vie (toutes les associations ont des problèmes du même genre).
- c. Anne Pécoud-Girardet: Journées romandes des magasins bio 2018: cf. annexe.
- d. Jo-Anne Perret: Apiculture bio + enquête auprès des membres:
 - Apiculture bio: Nous avons eu un très grand succès sur le plan des dons de nos membres pour l'encouragement de l'apiculture bio: Un grand merci pour votre générosité! Cela nous a permis, dans l'ordre depuis 2016: de créer avec des spécialistes et des représentants de Bio Suisse et du FiBL un groupe de travail qui a pris des contacts avec les services officiels et les structures apicoles en place puis a organisé des cours. Ce groupe de travail s'est transformé en association («Apiculture bio.ch») en 2018 pour avoir plus de poids et de fonds. Nous continuons de soutenir ce travail en cofinçant l'association, et nous continuons bien sûr de donner 500 francs à tout apiculteur romand qui réussit sa première certification bio (label Bourgeon et/ou Demeter): voir à ce sujet les articles dans notre bulletin d'information.

- Enquête auprès des membres: Notre enquête auprès de nos membres a suscité un bon retour, et même si le dépouillement et la mise en valeur de sont pas terminés, on peut dire en résumé qu'il s'en dégage quelques tendances principales: Une satisfaction générale pour ce que nous faisons, une demande d'être plus visibles dans le débat public, et aussi la demande d'étoffer la communication sur le plan des informations concernant l'agriculture biologique et ses multiples avantages et possibilités.

3. Présentation et adoption des comptes 2018

- a. Le président fait distribuer les comptes 2018 puis les commente brièvement (en mettant en exergue les Journées romandes, l'encouragement de l'Apiculture bio, le soutien de la Loterie romande). Il n'y a pas de questions.
- b. Le président lit le rapport de l'organe de révision et demande à l'AG de suivre sa recommandation. Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité moins une abstention et décharge en est donnée au secrétariat et au comité.

4. Élection de l'organe de révision

Le président propose de réélire la fiduciaire Borlan, dont le patron Pierre-Alain Gruaz est membre de l'Association, qui a accepté de continuer de s'occuper de nous au meilleur tarif possible pour les révisions de comptabilités d'associations. Résultat du vote: L'AG approuve à l'unanimité.

5. Comité: Démissions et élections

- a. Le président explique qu'on élira d'abord le comité puis la présidence, puis il dit qu'il quitte la présidence mais continue de se tenir à disposition pour le comité, et il mentionne une démission du comité: Karine Contat, absente, mais qui reste à notre disposition pour prêter main-forte en Valais.
- b. Il reste donc du comité les membres sortants suivants: Daniel Jaccard, Anne Pécoud, Jo-Anne Perret et Manuel Perret. Y a-t-il dans cette assemblée quelqu'un qui aimerait nous rejoindre? Une personne répond favorablement en se mettant à notre disposition «pour une année à l'essai», il s'agit de Monsieur Gilbert Vuillemin, Une Bonne Santé, à Genève.
- c. Son annonce est acclamée puis le comité est élu à l'unanimité.
- d. Il y a une candidate au sein du comité pour la présidence, c'est Anne Pécoud que tout le monde connaît bien et qui travaille aussi à notre secrétariat. Manuel Perret lui passe la parole pour qu'elle se présente, puis elle est élue par acclamation.

6. Projets et perspectives

- a. Le comité va se réorganiser, redéfinir les différentes tâches et compétences et réfléchir à d'éventuels nouveaux projets et idées en se basant notamment sur l'enquête dont les premiers résultats ont été présentés auparavant.

7. Redéfinition des cotisations

- a. André Balestrini avait proposé lors de l'AG de 2018 d'augmenter la cotisation à 35 francs. Nous avons reporté ce vote à cette année car la question ne figurait pas à l'ordre du jour. Nous avons effectivement une augmentation de certains paramètres de frais, principalement le graphisme de notre bulletin d'information, puisque nous avons changé d'imprimerie parce que notre graphiste Alain Perret, qui avait assuré tout ça bénévolement pendant près de dix ans, ne pouvait plus le faire. Il s'agit donc bien sûr de la cotisation pour 2020, et si nous acceptons aujourd'hui une augmentation nous pourrions en plus financer de nouveaux projets. Il y a eu une autre proposition, 40 francs. Le président ouvre le débat, qui est assez bref, puis il fait voter d'abord le choix entre 35 et 40 francs: la préférence est très nettement en faveur de 40 francs, puis il fait confirmer le principe du changement de cotisation: le vote final entérine à l'unanimité l'augmentation de la cotisation à 40 francs par année civile.

8. Divers

- a. Le président remercie Claude-Yvan Pécoud pour tous les reportages photographiques qu'il fait pour nous, comme p. ex. aujourd'hui. Il est acclamé par l'assemblée.
- b. Il y a une grande discussion sur la vente en vrac, l'identification du statut bio ou non bio et des différents labels ainsi que sur la traçabilité des produits dans les points de vente: En résumé, l'assemblée est d'avis que c'est à chacun des BioConsommActeurs d'intervenir proactivement auprès des gérants des magasins.
- c. Mme Josette Dégailler intervient sur deux points en proposant que l'Association intervienne:
 - On pourrait demander qu'un des produits emblématiques de la Suisse, le Cénovis, soit aussi fabriqué en bio puisque selon la liste des ingrédients c'est à base de légumes et donc en tout cas théoriquement pas problématique en bio.
 - Il y a dans tous les magasins de produits bio y.c. la grande distribution un problème avec la fraîcheur des produits frais comme les fruits: on vend souvent des lots avec des produits déjà gâtés... il faudrait insister pour qu'ils soient donnés gratuitement!
- d. Une autre demande émerge de l'assemblée, c'est qu'on fasse si possible davantage de travail politique.

9. Clôture de l'Assemblée

- a. Le président clôt l'Assemblée générale à 12 h 00, puis tout le monde suit les indications de Cédric Chezeaux pour la visite de sa ferme Bio Bourgeon et Demeter, de son local de meunerie et de son magasin avant de tous se retrouver à la ferme pour un délicieux apéritif suivi d'un grand buffet de grillades, de salades et de desserts, le tout essentiellement à base des produits de la ferme. Un grand bravo à toute l'équipe de la Ferme Arc-En-Ciel pour son accueil, son efficacité et son amabilité!

ANNEXES:

1) Rapport sur les Journées romandes magasins bio des 9 et 10 novembre 2018

Pour la 5ème année consécutive, c'est 23 magasins bio qui ont participé aux journées romandes des magasins bio en offrant 10 % de rabais sur les produits bio ainsi que des dégustations et animations.

Hélas, depuis l'année 2015, plusieurs magasins ont fermé définitivement, ce qui explique cette diminution de participation. Nous constatons que les temps sont vraiment difficiles pour les petits commerces et que le phénomène des fermetures n'est pas près de s'arrêter. La concurrence est rude avec la grande distribution et les zones frontalières qui ont bien élargi leur palette de produits bio pour répondre à la clientèle et à la demande qui ne cesse d'augmenter!

Néanmoins, le but de cette opération annuelle est de mettre ces petits commerces bio en lumière dans les médias et de démocratiser l'accès à tout un chacun en accordant un rabais de 10 % sur l'ensemble des produits bio pendant ces 2 journées.

Lors de notre tournée en Romandie, nous leur avons fourni des affiches et des petits papillons pour annoncer cet événement. D'ailleurs, nous profitons de remercier chaleureusement Anne-Marie Fuchsluger ici présente pour avoir rédigé gracieusement notre communiqué de presse!

Grâce au généreux soutien financier des fournisseurs de produits bio, nous avons pu mettre des annonces dans divers journaux couvrant toutes les localités concernées. D'autre part, nous avons relayé l'information sur nos réseaux sociaux (Facebook et site internet).

Suite au retour des questionnaires de satisfaction, nous avons pu tirer les conclusions que l'ensemble des magasins sont très satisfaits de cette initiative et très content de notre relation ainsi que celle tissée avec leurs fournisseurs.

Les deux tiers des commerçants qui ont répondu à notre enquête ont vraiment ressenti plus de fréquentation pendant ces 2 journées du bio en fête. Il semble que cette action fonctionne bien grâce à nos bonnes relations avec les journaux. Cela donne l'avantage d'avoir de jolis articles dont certains sont publiés sur notre site internet.

L'autre ingrédient indispensable à la réussite de cette action auprès du large public est la communication, le dynamisme, l'esprit d'initiative, la générosité et l'accueil chaleureux des magasins bio participants.

Ils sont tous unanimes pour renouveler cette opération de promotion cette année et les dates choisies sont le vendredi 8 et samedi 9 novembre 2019. Nous allons également prospecter dès la semaine prochaine pour recruter de nouveaux magasins bio susceptibles d'être de nouveaux partenaires-privilèges.